

Nouvelles locales du mardi 23 décembre 2014

@rib News, 23/12/2014 | Gouvernance - La PARCEM demande au ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants d'expliquer la gestion des fonds en provenance des missions étrangères comme l'AMISOM. Le président de cette organisation de la société civile burundaise, l'utilisation de ces fonds constitue une problématique sans réponse du moment que les chiffres vont en diminuant sans aucune explication à ce sujet. Faustin Ndikumana (photo) trouve que lors de l'année 2012 ces fonds étaient estimés à 29 milliards, en 2013 à 26 milliards et s'attendent qu'en 2014 et 2015, ils sont à 3 milliards seulement. Il constate ainsi que ces fonds sont dilapidés et détournés par ceux qui sont sensés les gérer, d'où la prolifération des buildings à haut standing dans le pays. Il demande ainsi que tous ceux qui sont concernés fournissent une explication à ce sujet. [rtnb/rpa/bonesha/isanganiro]

Justice - Les avocats de la défense dans le procès des jeunes du parti MSD ont tenu une conférence de presse ce mardi pour dénoncer l'attitude de la justice dans la conduite de ce dossier. Selon un de ces avocats, la justice traîne les pieds sans raison valable alors qu'il n'y a rien de compliqué dans ce dossier. Maître Armel Niyongere trouve que l'accusation est constamment violée par les juges et que c'est pour cette raison qu'ils ont demandé la récusation du président de la cour dans cette affaire qu'ils accusent de manque d'indépendance pour qu'un autre juge conscient de ce qu'il fait soit désigné. Ils estiment aussi que la justice ne veut pas leur donner du temps pour qu'ils lisent le contenu du dossier dont ils affirment par ailleurs ne pas encore avoir reçu la copie. Et pour cette même raison, ils demandent que l'audience publique qui était prévue ce 29 décembre soit ajournée pour qu'ils aient le temps de lire tout le dossier demandé par ailleurs que le procès soit entendu dans les lieux habituels d'audience publique et non à la prison centrale de Mpimba où le public ne peut pas aisément participer aux audiences dites publiques.

[rtnb/rtr/isanganiro/bonesha] | Politique - L'ancien président de la République du Burundi Sylvestre Ntibantunganya estime que toutes les personnes qui ont pris une inscription multiple lors de l'enrôlement des électeurs à l'aide de plusieurs pièces d'identité devraient être connues pour que des inscriptions soient annulées. Il a dit ce lundi lors d'un atelier d'échanges entre tous ceux qui sont concernés par les élections de 2015 organisées par la CENI. Selon le processus électoral doit continuer dans une voie qui est saine pour espérer aboutir à des résultats tout le moins crédibles. Il se demande pourquoi la CENI et le parti au pouvoir sont pointés du doigt par tous ceux qui dénoncent les irrégularités dans l'opération d'enrôlement et trouve qu'ils doivent avoir une part de responsabilité. Il constate deux parties dans tout cela : le CNDD-FDD et ses alliés d'une part et d'autre part les partis de l'opposition. Alors que le CNDD-FDD a prolongé encore une fois lors de cette réunion, il demande à la CENI et aux partis politiques surtout au CNDD-FDD d'être plus vigilants afin de ne pas tomber dans la même erreur. [rtnb/isanganiro/bonesha/rtr/rpa]

- La Coalition de la Société Civile pour le Monitoring des Elections (COSOME) se dit satisfaite de l'atelier organisé ce lundi par la CENI à l'intention de toutes les catégories de personnes concernées par les élections de 2015. Le président du conseil de surveillance au sein de cette coalition de la société civile burundaise est en effet satisfait que la CENI ait invité tous les concernés et qu'elle les ait tous écoutés. Haruna Nkunduwigwa trouve aussi que la CENI a fait mieux écouter et de prendre acte des allégations formulées par ces partenaires. Il demande ainsi à la CENI de corriger toutes les irrégularités constatées et de continuer le processus dans un climat apaisé et rassurant pour tous.

[isanganiro/bonesha/rtr] - Les partis politiques de l'opposition dans la province de Bubanza viennent adresser au président de la CEPI Bubanza une deuxième correspondance pour dénoncer les irrégularités qui ont émaillé l'enrôlement des électeurs dans cette province. Cette fois-ci, ils dénoncent l'enrôlement de 7 jeunes Imbonerakwari incarcérés à la prison centrale de Bubanza. Ils estiment que cela n'a fait nulle part que des prisonniers soient sortis de la prison et autorisés à participer aux élections. Ils affirment que cette inscription frauduleuse a eu lieu par la complicité du vice-président du parti CNDD-FDD dans la province de Bubanza et d'un ancien directeur de cette prison qui occupe actuellement d'autres fonctions. Tout en rappelant dix autres irrégularités qu'ils avaient soulevées dans leur première lettre adressée vendredi dernier au président de la CEPI Bubanza, ils ont demandé l'invalidation pure et simple de l'opération d'enrôlement dans toute la province de Bubanza de même que la démission de tous les membres de la CEPI Bubanza. [bonesha/isanganiro] | Economie - L'Assemblée Nationale du Burundi a adopté ce soir le projet de loi portant budget de l'Etat pour l'exercice 2015. Au total, plus de 1.540 milliards devront être utilisés par le gouvernement et ses services lors de cet exercice dont 17 milliards seront consacrés aux élections. La moitié de ce budget proviendra des ressources internes alors que l'autre moitié proviendra de l'extérieur. Les députés ont posé des questions quant à la disponibilité des fonds surtout provenant de l'étranger estimant que le Burundi ne respecte pas les conditions pourtant logiques imposées par les bailleurs et donc ne bénéficiera pas des aides promises. A ce sujet, le ministre des Finances a assuré que le gouvernement fait de son mieux pour respecter ces conditions mais que si malgré tous ses efforts il n'est pas servi, il va se rabattre sur les fonds dont il dispose.

[rtnb/isanganiro/bonesha/rtr/rpa] - L'Association Burundaise des Consommateurs (ABUCO) s'insurge contre la décision du gouvernement de revoir à la hausse la taxe sur le téléphone à partir de janvier prochain. Selon le porte-parole de cette organisation, une taxe de 42Fbu par minute est trop élevée pour le téléphone qui n'est pas un objet de luxe mais plutôt de transmission des informations combien utiles pour toute la population. Pierre Nduwayo estime que cela va sans doute réduire les consommations de la population surtout pauvre et même le peu que le gouvernement espérait récolter ne va pas être. Il estime que le bas peuple va plutôt préférer abandonner l'utilisation du téléphone. Il demande au Sénat de ne pas voter cette hausse. [rtnb/isanganiro/rtr]